

**Point de Rue de Trois-Rivières &
Nicolet - Yamaska**

États financiers
Au 31 mars 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 15 juin 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

PRODUITS

Dons	75 098 \$	78 003 \$
Subventions (annexe A)	939 656	863 882
Autres produits (annexe B)	28 548	39 002
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	10 080	10 514
Revenus - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	50 736	27 877

1 104 118 **1 019 278**

CHARGES

Salaires et charges sociales	686 983	680 990
Assurances	5 464	4 322
Combustible et électricité	15 185	14 375
Coordination des bénévoles	5 000	-
Dépannage alimentaire et frais d'intervention (note 3)	70 237	58 003
Dépenses - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	62 162	87 579
Déplacements	28 018	39 597
Entretien et réparations	23 211	29 574
Formation	2 516	(6 281)
Fournitures de bureau et papeterie	14 763	11 049
Frais d'urgence COVID-19	2 033	-
Frais de campagne de financement	17 198	-
Intérêts et frais bancaires	2 517	2 127
Intérêts sur la dette à long terme	5 558	5 920
Loyer	2 436	944
Projet Ayiti	14 969	9 630
Représentation	9 423	8 105
Services professionnels	20 172	35 352
Taxes et permis	5 360	7 143
Télécommunications	21 325	21 026
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	1 253
Amortissement des immobilisations corporelles	27 015	22 355

1 041 545 **1 033 063**

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

62 573 \$ **(13 785) \$**

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	149 363 \$	(128 627) \$	20 736 \$	34 521 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 935)	79 508	62 573	(13 785)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 839	(4 839)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	8 914	(8 914)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	146 181 \$	(62 872) \$	83 309 \$	20 736 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN

Au 31 mars

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	83 276 \$	12 785 \$
Créances (note 4)	18 292	88 708
Stocks	2 905	800
Frais payés d'avance	5 909	2 831

110 382 105 124

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

429 819 451 995

540 201 \$ 557 119 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN (suite)

Au 31 mars

2020

2019

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 6)	- \$	8 248 \$
Dettes de fonctionnement (note 7)	26 617	72 394
Sommes dues à des particuliers, sans intérêts	-	35 000
Apports reportés (note 8)	146 637	118 109
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	4 931	5 552
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	73 825	82 118

252 010 321 421

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

204 882 214 962

456 892 536 383

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	146 181	149 363
Non affecté	(62 872)	(128 627)

83 309 20 736

540 201 \$ 557 119 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	62 573 \$	(13 785) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 015	22 355
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10 080)	(10 514)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	1 253

79 508 (691)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	70 416	(75 962)
Stocks	(2 105)	15 088
Frais payés d'avance	(3 078)	(99)
Dettes de fonctionnement	(45 777)	26 318
Apports reportés	28 528	26 424

127 492 (8 922)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Avance à un organisme sans but lucratif afférente aux immobilisations corporelles	-	42 074
Avances à un particulier	-	5 930
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 839)	(151 928)

(4 839) (103 924)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(8 248)	4 682
Variation des sommes dues à des particuliers	(35 000)	35 000
Obtention de financement supplémentaire	-	85 551
Remboursement de la dette à long terme	(8 914)	(8 324)

(52 162) 116 909

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

70 491 4 063

ENCAISSE, début de l'exercice

12 785 8 722

ENCAISSE, fin de l'exercice

83 276 \$ 12 785 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de la COOP et les contrats de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, de biens et services de plusieurs bénévoles et partenaires. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Certains apports reçus sous forme de biens et de services dont la juste valeur a pu être estimée et dont des reçus pour dons ont été émis sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement extérieur	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement de photo	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel divers	20 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

3. APPORTS DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés à l'état des résultats dans le dépannage alimentaire et frais d'intervention comprennent une somme de 28 766 \$ (2019 - 33 033 \$) représentant la juste valeur estimative des apports en denrées et en services.

4. CRÉANCES

	2020	2019
Subventions à recevoir	9 679 \$	82 359 \$
Taxes à la consommation	7 229	5 924
Avances à des particuliers, sans intérêts	1 384	425
	18 292 \$	88 708 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Terrain	25 140 \$	- \$	25 140 \$
Bâtisse	591 012	237 626	368 110
Aménagement extérieur	13 213	8 339	6 092
Équipement de cuisine	31 681	21 635	11 861
Équipement de photo	18 411	13 636	5 969
Équipement informatique	86 791	65 610	24 556
Matériel divers	14 835	7 971	5 753
Matériel roulant	1 554	1 146	408
Mobilier de bureau	29 048	25 903	3 931
	811 685 \$	381 866 \$	429 819 \$
			451 995 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 9,95 % et sans date de renouvellement.

L'emprunt bancaire ne comporte aucune garantie.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Comptes fournisseurs	2 463 \$	34 337 \$
Salaires et vacances courus	9 692	8 252
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	8 462	23 805
Frais courus	6 000	6 000
	26 617 \$	72 394 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
SOLDE , début de l'exercice	118 109 \$	91 685 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(118 109)	(160 393)
Montants reçus au cours de l'exercice	146 637	186 817
SOLDE , fin de l'exercice	146 637 \$	118 109 \$

Composition :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	35 000 \$	35 000 \$
Contrat de service - Premières Nations	-	2 044
Ministère de la Sécurité publique	60 387	29 715
Ville de Nicolet	5 000	5 100
Ville de Trois-Rivières	37 500	37 500
Centraide	8 750	8 750
	146 637 \$	118 109 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

9. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 120 393 \$, remboursable par versements mensuels de 688 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,11 %, échéant en juillet 2034, renouvelable en octobre 2020	78 756 \$	82 495 \$
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	-	5 175
	78 756	87 670
Portion échéant au cours du prochain exercice	4 931	5 552
Portion renouvelable au cours du prochain exercice	73 825	82 118
	- \$	- \$

Les remboursements en capital estimatifs et autres éléments de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

	Versements contractuels	Portion à être refinancée	Total
2021 -	4 931 \$	73 825 \$	78 756 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse ainsi que d'équipement de cuisine et informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
SOLDE , début de l'exercice	214 962 \$	225 476 \$
Montants amortis dans les résultats	(10 080)	(10 514)
SOLDE , fin de l'exercice	204 882 \$	214 962 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

12. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés causant des impacts financiers potentiels pour l'Organisme. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

A - SUBVENTIONS

Centraide	35 000 \$	26 250 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec		
PSOC	375 000	288 516
Entente spécifique	29 994	29 464
Santé publique (prévention des surdoses)	35 000	24 000
Santé publique (projet TAC)	-	10 000
Autres	8 100	-
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	9 000	9 000
Gouvernement du Canada		
Placement Carrière Été	11 950	15 645
SPLI	299 337	300 628
Gouvernement du Québec		
Ministère de la famille	-	16 057
Ministère de la Sécurité Publique	47 684	54 898
Priorités enfants	18 291	19 324
Ville de Nicolet	20 300	20 100
Ville de Trois-Rivières	50 000	50 000
	<hr/>	<hr/>
	939 656 \$	863 882 \$

B - AUTRES PRODUITS

Activités de financement	7 710 \$	8 848 \$
Contrats de services - Premières Nations	6 974	12 516
Formation	1 280	210
Intérêts	134	180
Ministère de la Justice	12 450	14 550
Recherche	-	2 698
	<hr/>	<hr/>
	28 548 \$	39 002 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

C - ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

REVENUS - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Contrats de services professionnels	11 487 \$	13 754 \$
Journal « La Galère »	3 021	1 670
Productions culturelles	11 288	12 453
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	24 940	-
	<hr/>	<hr/>
	50 736	27 877

DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Activités inclusion sociale	1 974	2 896
Contrats de services professionnels	18 304	14 849
Journal « La Galère »	18 459	34 050
Production de matériel promotionnel	6 395	4 328
Productions culturelles	17 030	31 456
	<hr/>	<hr/>
	62 162	87 579

INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(11 426) \$	(59 702) \$
---	-------------	-------------
